







VOTRE ENFANT SERA AFFECTÉ SUR L'UN DE CES CENTRES. VOUS CONNAÎTREZ LE LIEU DÉFINITIF À LA RÉCEPTION DE L'AVIS D'AFFECTATION. RENDEZ-VOUS SUR VOS SITES DE CMCAS POUR EN SAVOIR PLUS!

ARZAY

Village vacances CCAS
Chemin des vignes
38260 PORTE-DES-BONNEVAUX
Tél: 04 74 54 28 11

CORREÇON-EN-VERCORS

Village vacances «Les Rambins» 38250 CORRENÇON-EN-VERCORS Tél: 04 76 95 83 05

LÉLEX

Village vacances CCAS Le Benney 01410 LÉLEX Tél: 04 50 40 21 39

MEGÈVE-LA-COLOMBIÈRE

Village vacances CCAS 525 Route d'Ormaret, Demi-quartier 74120 MEGÈVE Tél: 04 50 58 70 29

SAINTE-CROIX-MONTLUEL

SCI Domaine de Sainte-Croix Chemin du château 01120 SAINTE-CROIX Tél: 04 78 06 65 40

SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

Centre de vacances CCAS Cité Machefert 38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER Tel : 04 76 64 52 81

SAINT-JEAN-DE-SIXT

Village vacances CCAS «Le Crêt» 74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT Tél: 04 50 63 21 77

ÉDITO

Cher enfant,

Le printemps arrive et tu vas de nouveau pouvoir retrouver les joies de partager et vivre ensemble des moments inoubliables au sein des colonies de vacances.

Cette année, tu vas pouvoir partir avec l'un de tes copains ou copines de notre région (jumelage avec un enfant des IEG) afin de pouvoir être au même endroit pour profiter encore plus de tes vacances.

Si tu n'es jamais parti, tu as la possibilité de faire un séjour court de 4 jours et 3 nuits afin de découvrir le monde merveilleux des colos.

Et si tu appréhendes le trajet, tu peux demander à tes parents de t'accompagner jusqu'au centre avec d'autres enfants et parents.

Ouvre-vite ce catalogue et inscris-toi sans tarder!

Bonnes vacances et à très bientôt

Simon Loiseau

Président de la CMCAS Loire, Au nom des présidents des CMCAS de la région Rhône-Alpes.

Simon LOISEAU

Président de la CMCAS Loire

Ève BERTHET

Présidente de la CMCAS Pays de Savoie

Déborah MORA

Présidente de la CMCAS Bourg-en-Bresse

Pascal RIONDET

Président de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône

Salvador CARINENA

Président de la CMCAS Valence

Axel DEBUS

Président de la CAS Lyon





Vos enfants ont besoin de vous!

Les accompagnateurs sont des agents des IEG.

Les CMCAS ont de plus en plus de difficultés à impliquer les parents actifs et inactifs dans cette démarche. Pour rappel, les agents actifs peuvent bénéficier d'un détachement pour ces journées-là! Il suffit d'en faire la demande à votre CMCAS. Les conjointes, conjoints et enfant majeur d'agent des Industries électriques et gazières peuvent aussi convoyer les enfants en colonie. Les repas et les hébergements sont évidemment à notre charge, un forfait est prévu à ce sujet. Votre participation en tant qu'accompagnateur est primordiale et précieuse.



Les colos de proximité, idéales pour un le départ!

Dans la région Rhône-Alpes, près de chez vous, les CMCAS organisent des séjours pour les enfants, dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 11 ans. Ces séjours, dits « de proximité », sont conçus pour favoriser les premiers départs car ils présentent plusieurs avantages : des séjours de 4 jours pour favoriser les premiers départs car ils présentent plusieurs avantages :



JE VOUDRAIS ALLER EN COLO...

Viens, on t'attend! Toute une équipe d'animateurs est là pour te faire passer de superbes vacances. Ils organisent les journées et préparent des activités. Tu peux choisir et aussi en proposer avec tes idées. Les animateurs t'aideront à réaliser tes projets en toute sécurité. Et tu vas te faire plein de nouveaux copains et copines!

ET SI JE VEUX PARTIR AVEC UN AMI?

Le jumelage est désormais possible dès 6 ans avec un copain ou une copine des IEG! Renseigne-le sur la fiche d'inscription.



... MAIS JE NE SAIS PAS COMMENT CA SE PASSE...

Rassure-toi! Rien n'est imposé, à part les règles de vie en collectivité, qui seront définies à ton arrivée: horaires de repas, moments de toilette, respect de soi et des copains. Tu ne seras jamais seul, il y aura toujours un adulte pour t'écouter, te consoler, t'aider... Tu peux emmener ton doudou pour te rassurer. Tes parents auront régulièrement de tes nouvelles grâce au blog « regardemonséjour », sur lequel les animateurs et toi, si tu le souhaites, mettrez quelques photos de vos journées bien remplies.



... CAR JE NE SUIS JAMAIS PARTI!

De vraies vacances à ton rythme! Le séjour se déroule selon le rythme de vie de chacun. Si tu dors, on ne te réveillera pas; si tu n'as plus faim, on ne te forcera pas à finir ton repas; les activités ne sont pas imposées et sont adaptées à ton âge.

Alors tu as envie de nous rejoindre? Feuillette vite ce catalogue pour trouver

le séjour qui te fait envie.

Pour toutes questions, votre CMCAS est à votre écoute.



DATES CENTRES POSSIBLES* THÉMATIQUE SESSION CODE ACTIVITÉ 14 au 20 avril 2024 Arzay 23 5456 7 jours 17 au 20 avril 2024 St-Jean-de-Sixt 26 5457 4 iours PLANÈTE SAUVAGE Ste-Croix-Montluel 21 au 27 avril 2024 32 5456 7 iours *Vous connaîtrez le lieu 24 au 27 avril 2024 35 5457

4 iours



les animaux rigolos

Curieux de la nature, viens découvrir l'environnement de ta colo.

Tu seras étonné et surpris de tout ce qui peut se cacher autour de toi. Autant d'idées pour imaginer et créer ton animal rigolo!



Tu veux faire les JO dans ta colo ? Prend tes baskets et pars pour une aventure inoubliable avec tes copains!

Viens vivre le départ de la flamme, préparer la cérémonie d'ouverture et participer aux nombreuses épreuves sportives des Jeux Olympiques de ta colo. Parcours le chemin de la flamme en découvrant les différents pays et, surtout, profites en pour te défouler avec toute ton équipe!





La nature dans tous ses états!

Quels secrets se cachent derrière les plantes et la nature ?

Au détour du chemin, découvre les merveilles qui t'entourent... Tu pourras les cueillir, les sentir et découvrir leurs pouvoirs cachés.



	THÉMATIQUES	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES*	
	LES ANIMAUX RIGOLOS	14 au 20 avril 2024 7 jours	23	5441		
		17 au 20 avril 2024 <i>4 jours</i>	26	5442		
		21 au 27 avril 2024 7 jours	32	5441	Lélex	
		24 au 27 avril 2024 <i>4 jours</i>	35	5442	ou S t- Jean-de-Sixt ou	
	En avant les JO!	14 au 20 avril 2024 7 jours	23	5429	Corrençon <i>ou</i>	
		17 au 20 avril 2024 <i>4 jours</i>	26	5430	S¹-Hilaire-du-Rosier	
		21 au 27 avril 2024 7 jours	32	5429	*Vous connaîtrez le lieu	
		24 au 27 avril 2024 <i>4 jours</i>	35	5430	définitif à la réception de l'av d'affectation.	
	Nature créative	14 au 20 avril 2024 7 jours	23	5462		
		17 au 20 avril 2024 <i>4 jours</i>	26	5463		
			A VEVI		DOUNG BOOK	

Circus Académie

Globe cuisto

Au menu de la colo, des plats du monde entier.

Lundi à la cueillette, mardi au marché, mercredi à la cuisine et le reste de la semaine pour se régaler!

Viens avec tes idées de recettes et surtout n'oublie pas ton tablier!

Acrobaties, jeux de scène et maquillage t'attendent sous le chapiteau imaginaire.

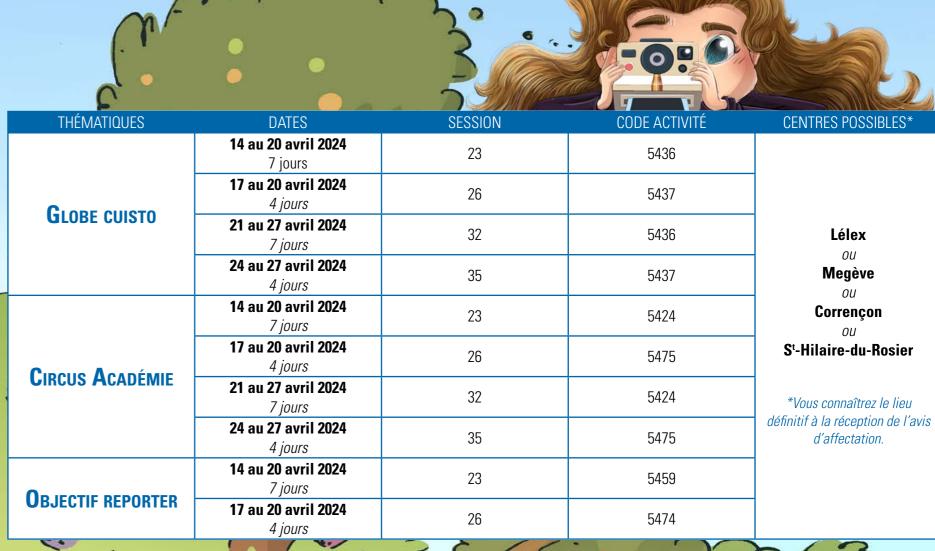
De la création d'un décor en passant par l'invention d'un numéro, les arts du cirque n'auront plus de secrets pour toi. Clown, jongleur, funambule... Tu auras plus d'un tour dans ton sac!



Objectif reporter

Tu es l'envoyé spécial des Activités Sociales!

Pars en mission percer les secrets d'un bon journaliste. Reportage en folie, enquête à résoudre et photos en rafale rythment tes journées et te permettent de découvrir les coulisses du métier.





Renseignements pratiques







ARRIVÉE ET RETOUR DES JEUNES

• Séjours 4-5 ans :

Les convoyages aller/retour sont de la responsabilité des parents. Ces séjours s'inscrivant dans la proximité géographique, l'accueil sur le centre se fera le matin et les départs auront lieu l'après-midi du dernier jour. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

• Séjours 6-11 ans :

Les jeunes arriveront sur le centre de vacances en fin de matinée. Un déjeuner est prévu à leur arrivée. À l'issue du séjour, leur départ aura lieu après le déjeuner.

INSCRIPTIONS

Elles se dérouleront **jusqu'au 13 février**. Après cette date, les inscriptions pourront être acceptées dans la limite des places disponibles dans les séjours de la même tranche d'âge.

CARNET DE LIAISON

Il sera à faire valider auprès de votre CMCAS ou SLVie 15 jours après réception de votre avis d'affectation. Il comprend la fiche sanitaire, le trousseau de base et le droit d'utilisation de l'image de votre enfant à signer. La fiche sanitaire doit être scrupuleusement remplie et signée (vaccins obligatoires, autorisation parentale, éléments d'ordre médical).

Les accompagnateurs sont des bénévoles, souvent parents d'enfants partant en centres de vacances. Les CMCAS sont en recherche permanente de personnes voulant bien consacrer un peu de leur temps aux Activités Sociales. Si vous désirez vous impliquer dans cet acte bénévole, vous pouvez vous renseigner auprès de votre SLVie ou CMCAS.

CONVOYAGES

Attention: Pour tout départ anticipé, une demande argumentée doit être transmise auprès de votre président de CMCAS.

Selon l'accord, un document vous sera remis pour vous permettre de récupérer l'enfant.

Les conditions générales sont identiques à celles des séjours nationaux CCAS : voir site internet ccas.fr

SÉJOURS « PLURIELS »

ACCUEIL DE JEUNES PORTEURS DE HANDICAPS



Tous les séjours jeunes de la CCAS peuvent devenir « Pluriels ». Cela signifie qu'ils peuvent accueillir des jeunes ayant besoin d'une attention particulière, d'un accompagnement, d'une surveillance personnalisée et adaptée, ou encore, de soins paramédicaux : situation de handicap, allergies alimentaires, maladie chronique stabilisée (ex : diabète, épilepsie, intolérance au gluten)...

Ce dispositif permet à votre enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions pour son séjour, l'équipe d'animation étant adaptée et sensibilisée à ses besoins spécifiques.

Renseignez-vous auprès de votre SLVie ou CMCAS qui vous mettra en contact avec l'Assistant Action Sanitaire et Sociale de votre CMCAS. Vous pourrez alors lui poser toutes vos questions et préparer ensemble la demande de vacances de votre enfant.

Le service en ligne intitulé

« <u>RegardeMonSéjour</u> »

vous permettra de prendre des nouvelles de votre enfant pendant la colo et de suivre les activités réalisées.

TROUSSEAU DE BASE



Ce trousseau vous est donné à titre indicatif.
Il est recommandé de l'adapter en fonction de la saison et de l'activité choisie par votre enfant.
Nous vous conseillons de marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements.
Un sac de voyage ou une valise à roulettes sont recommandés pour plus de praticité lors du transport de votre enfant.

- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 6 sous-vêtements (slips, culottes...)
- 6 paires de chaussettes (dont 1 chaude)
- 5 tee-shirts
- 2 pulls et 1 gilet (polaire si possible)
- 2 pantalons, jupe ou robe
- 2 survêtements
- 1 pantalon de ski chaud et imperméable
- 1 veste chaude et imperméable
- 1 bonnet
- 1 paire de chaussures confortable et imperméable
- 1 paire de bottes de neige
- 1 paire de gants ou de moufles
- 1 paire de chaussons
- 2 serviettes et gants de toilette
- 1 trousse de toilette avec brosse à dents, dentifrice, savon, shampoing, brosse ou peigne
- 1 crème solaire et lunettes de soleil
- 1 nécessaire à courrier (avec timbres)
- 1 sac à dos (pour activités de plein air)
- 1 gourde
- 1 serviette de table en tissu.





TARIFS DES SÉJOURS

	COEFFICIENTS SOCIAUX									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Séjours CCAS	Inférieur à 4747	4748 < 7123	7124 < 8899	8900 < 10 680	10 681 < 13 056	13 057 < 15 425	15 426 < 17 802	17 803 < 21 362	21 363 < 28 480	28 481 et plus
France	0,35	0,5	0,7	0,8	1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5
4 - 5 ans <i>4 jours</i>	28,22	40,32	56,45	64,51	80,64	88,70	96,77	104,83	112,90	120,96
4 - 5 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
6 - 8 ans 4 jours	28,22	40,32	56,45	64,51	80,64	88,70	96,77	104,83	112,90	120,96
6 - 8 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
9 - 11 ans 4 jours	33,68	48,12	67,37	76,99	96,24	105,86	115,49	125,11	134,74	144,36
9 - 11 ans <i>7 jours</i>	56,01	80,01	112,01	128,02	160,02	176,02	192,02	208,03	224,03	240,03



Trouve les sept différences









Fiche d'inscription COLOS PRINTEMPS 2024

SÉJOURS DE PROXIMITÉ - AVRIL 2024 À REMETTRE À VOTRE SLVie OU CMCAS

IDENTIFICATION OUVR	ANT DROIT			
Nom				
Prénom				
N° identifiant NIA* *Numéro à relever sur votre attestation	n de Carte Activ'			
CMCAS		S	LVie	
CONTACT				
Tél Perso Tél Pro				
E-mail				
Je souhaite être accompagnateur oui non				
CHOIX DES SÉJOURS	Fais 2 choix pou	r t'assurer ur	e place !	
1er CHOIX Code Session				
Code Activité				
2 ^{ème} CHOIX Code Session				
Code Activité				



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 13 FÉVRIER!

Et les colos nationales à partir de 12 ans ?

Sur ccas.fr!

IDENTIFICATION PARTICIPANT

Nom	
Prénom	
Sexe	
Date de naissance	

SÉJOURS DE PROXIMITÉ

4-5 ans 6-8 ans 9-11 ans

DEMANDE DE JUMELAGE (à)

(à partir de 6 ans)

	L'AMI.E
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
NIA de l'ouvrant droit	
CMCAS	

La CCAS donne la possibilité à votre enfant de partager son séjour avec un ami des IEG à partir de 6 ans. Pour que les enfants soient affectés ensemble à un même séjour, les deux demandes doivent être strictement identiques en terme de session et d'activités. Toutefois, le jumelage se fera en fonction des places disponibles. S'il manque des places ou si des choix différents ont été formulés, les demandes seront examinées individuellement.